



Communiqué du 30 mars 2011

Maintien de Tipiak sur Euronext Paris suite à l'abandon du projet de transfert sur Alternext

Avec

- . un actionnariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . plus de mille cent personnes,
- . sept sites de production,

Tipiak a su développer une offre originale et qualitative sur ses deux secteurs :

secteur « froid »
produits traiteur-pâtissier et plats cuisinés surgelés

secteur « sec »
épicerie et panification.

Il est rappelé que :

- l'Assemblée Générale des actionnaires de Tipiak SA, tenue le 18 juin 2010 avait autorisé le Conseil d'administration à demander la radiation des titres d'Euronext Paris et leur admission sur Alternext.
- le Conseil d'administration tenu à l'issue de l'assemblée avait décidé de suspendre le projet de transfert afin d'approfondir la réflexion sur l'opportunité de cette opération et en avait informé le public par communiqué.

Connaissance prise du nouveau régime applicable sur Alternext depuis le 1^{er} février 2011, le Conseil d'administration du 18 mars 2011 a décidé de ne pas procéder au transfert initialement envisagé.

En conséquence, la cotation des titres Tipiak sur Euronext Paris compartiment C est donc maintenue.

Calendrier 2011 :

> Publication des résultats annuels 2010, le 31 mars 2011 (après bourse).

> Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011, le 28 avril 2011 (après bourse).

NYSE Euronext Paris -
Compartiment C
ISIN FR0000066482
Reuters TIPK.PA
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :
emmanuelle.pavard@tipiak.fr

www.tipiak.fr

Tipiak, tout est dans la recette